

Gabriel Poncet
Député



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 2 DEC. 2008

Scanné le 03.12.08

08-POS-103

Postulat demandant au Conseil d'Etat de réaliser sans délai une étude de faisabilité du développement du Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Rumine

Le 30 novembre 2008, le corps électoral vaudois a refusé l'octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation d'un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Bellerive. En conséquence ce site est abandonné, comme le précisait un passage de la brochure officielle de vote à la page 6 : « C'est dire qu'un vote négatif du peuple vaudois aurait pour conséquence l'abandon du projet de Musée Cantonal des Beaux-Arts à Bellerive ».

Tout au long de la campagne, et déjà lors du débat dans notre parlement, nous avons tenu une ligne très claire, comportant trois points :

1. Nous nous opposons au projet à Bellerive.
2. Nous reconnaissons la nécessité d'offrir de nouveaux espaces au Musée cantonal des Beaux-Arts.
3. Nous souhaitons le développement du Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Rumine, c'est-à-dire dans le palais de Rumine et dans ses environs immédiats.

En 1991, et contre l'avis donné par le groupe d'experts qu'il avait lui-même mandaté, le Conseil d'Etat a pris la décision de transférer le Musée cantonal des Beaux-Arts hors du Palais de Rumine. Cette décision a été l'amorce d'un long processus conduisant au projet de Bellerive que le peuple vient de rejeter. C'est donc sur cette décision de 1991 qu'il convient de revenir, c'est cette décision qu'il convient d'annuler, pour reprendre l'étude des possibilités de développement et d'extension du MBA sur le site de Rumine. Et quand nous parlons du « site de Rumine », nous parlons du Palais de Rumine lui-même, des volumes excavables qui l'entourent et du périmètre de la Riponne, y compris l'Espace Arlaud et la salle de l'ancien cinéma Romandie.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat qu'une étude de faisabilité, sur mandat, soit confiée à un expert externe compétent. Cette étude aura pour but de mettre en évidence, sans idées préconçues, les possibilités en particulier spatiales et techniques envisageables, leurs limites et les obstacles juridiques éventuels, en s'inspirant des réalisations faites ou en cours dans les autres musées cantonaux de Beaux-Arts..

Sur la base des conclusions de cette étude, il sera possible d'élaborer le programme d'un concours d'architecture sur invitations destiné à fournir des propositions concrètes pour le développement du MBA de Rumine.

Il est évident que l'étude du postulat du groupe radical « Pour un plan directeur de la muséographie dans le Canton de Vaud » devra être poursuivie en parallèle.

Cette étude de faisabilité constitue l'étape incontournable de tout nouveau développement du Musée cantonal des Beaux-Arts. C'est pourquoi nous demandons le renvoi direct et immédiat de ce postulat au Conseil d'Etat.

Lausanne, le 2 décembre 2008

SOUTIEN DEVELOPPEMENT










Gabriel PONCET

06 leg

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Flora-Guttmann Martine
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Bréiaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haenni Frédéric	Miéville Michel 	Rod Armand
Haldy Jacques	Modoux Philippe 	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André 	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jufer-Tissot Nicole	Mouquin Michel	Savary Marianne
Junglaus Delarze Suzanne	Nicolet Jacques 	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Kaelin Pierre	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc 
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Streit Christian 
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles 	Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André 	Venezelos Vassilis
Marendaz André	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Martinet Philippe	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves 	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge 	Rey-Marion Ailette 	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre